



Conclusions de la réunion ministérielle virtuelle de haut niveau sur la République centrafricaine

Compte rendu des co-présidents Tenue en vidéoconférence, le 1er octobre 2020

1. Le 1^{er} octobre 2020, une réunion ministérielle virtuelle de haut niveau sur la République centrafricaine s'est tenue en marge de la 75^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. La réunion a été co-présidée par le Président de la République centrafricaine, Son Excellence M. Faustin Archange Touadéra, le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Son Excellence M. Moussa Faki Mahamat, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Son Excellence M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, en présence du Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres. Les facilitateurs de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (Accord politique), les membres du Groupe international de soutien à la République centrafricaine et d'autres partenaires y ont également pris part. La réunion a été l'occasion pour les principales parties prenantes d'exprimer leur ferme engagement à soutenir la tenue d'élections libres, paisibles, crédibles, transparentes et inclusives, dans le respect des délais constitutionnels, ainsi qu'à la mise en œuvre intégrale et effective de l'Accord politique.

2. Le Président Touadéra a renouvelé son engagement en faveur d'un processus démocratique et apaisé en République centrafricaine. A ce titre, il a mis en avant les progrès réalisés dans la préparation des élections. Tout en exprimant ses regrets sur les obstacles insurmontables permettant la participation des réfugiés dans les délais constitutionnels, il a réitéré la volonté du gouvernement de respecter les délais constitutionnels et de tenir des élections libres, régulières, transparentes, inclusives et crédibles. Il a également souligné l'engagement continu du gouvernement dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord politique, notamment les efforts visant à l'adoption de réformes législatives majeures. Le Président, a en outre souligné que les violations de l'Accord politique étaient inacceptables et qu'elles devaient recevoir des réponses appropriées dans le cadre de la lutte contre l'impunité. Il a également souligné les efforts en cours pour répondre aux préoccupations socio-économiques de la population centrafricaine, aggravées par les conséquences de la pandémie de la COVID-19, avec notamment un réalignement du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA). Le Président a enfin remercié la communauté internationale pour son inlassable soutien aux efforts nationaux de mise en œuvre de l'Accord politique et de préparation des élections présidentielles et législatives de décembre 2020. Il a exprimé son souhait de travailler avec les parties prenantes, avec le soutien de la communauté internationale, sur un code de conduite pour la préservation d'un climat de paix durant le processus électoral. Il a enfin rappelé que le soutien dont bénéficie son pays de la communauté internationale ne se traduisait pas avec les messages de stigmatisation et de désinformation qui se répandent sur les réseaux sociaux.

3. Les participants ont réaffirmé leur soutien indéfectible à la République centrafricaine dans la promotion de la paix, de la démocratie et du développement durable. Ils ont souligné la nécessité d'organiser des élections pacifiques, crédibles, transparentes et inclusives dans le respect des délais constitutionnels. Ils ont salué les progrès réalisés jusqu'à présent dans la préparation des élections ainsi que le dialogue engagé par le Président Touadéra avec les dirigeants de l'opposition, les anciens chefs d'État, les acteurs de la société civile, les syndicats et les chefs religieux. Rappelant les récentes décisions pertinentes de la Cour constitutionnelle centrafricaine, les participants ont appelé les acteurs nationaux à donner la priorité au dialogue et à la concertation afin de préserver l'ordre constitutionnel et de prévenir toute instabilité ou violence politique. Les participants ont appelé les acteurs nationaux à lutter contre les discours de haine et d'incitation à la violence ainsi que les campagnes de désinformation qui peuvent créer un climat d'instabilité. Les participants ont également pris note de l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi portant dérogation à certaines dispositions du Code Electoral. Toutefois, certains participants ont exprimé leur regret quant à l'impossibilité des réfugiés à participer aux élections législatives et présidentielles de 2020/2021, et ont encouragé les autorités nationales à poursuivre les efforts pour la participation effective de tous les Centrafricains au processus électoral. Les participants ont encouragé le gouvernement et l'Autorité Nationale des Elections (ANE) à entreprendre des efforts nécessaires, en concertation avec les parties prenantes concernées et avec le soutien des partenaires internationaux, afin de réduire le retard dans la finalisation du processus d'enregistrement des électeurs et dans la publication de la liste électorale. Les participants se sont également félicités de la contribution financière apportée au processus électoral venant des principaux partenaires internationaux de la République centrafricaine et ont encouragé les autres partenaires à faire de même pour combler les besoins financiers manquant du fonds dédié aux élections.

4. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord politique, les participants se sont félicités des progrès significatifs réalisés, notamment par le gouvernement. Ils ont exprimé leur conviction que l'Accord politique reste et demeure la seule voie viable vers une paix pérenne en République centrafricaine. A cet effet, ils ont appelé les parties signataires à redoubler d'efforts pour assurer une paix durable dans le pays, notamment en respectant leurs obligations dans le cadre de l'Accord politique. Ils ont regretté les violations graves de l'Accord politique, notamment par les groupes armés et ont rappelé que les auteurs de telles violations, y compris les exactions contre les civils, peuvent faire l'objet de sanctions et de poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de l'Accord et aux normes juridiques nationales et internationales. Ils ont également réitéré qu'il ne pouvait y avoir d'impunité pour les crimes graves et ont encouragé les autorités judiciaires nationales, notamment la Cour pénale spéciale, à continuer leurs efforts pour traduire en justice les auteurs et instigateurs de ces crimes.

5. Pour garantir le succès de l'Accord politique, les participants ont souligné l'importance du rôle politique et de l'engagement de la région, notamment à travers le soutien de l'Union Africaine et un accompagnement toujours plus marqué de la CEEAC et des pays voisins de la République centrafricaine. A cet égard, ils ont encouragé la poursuite d'initiatives régionales visant à la consolidation et à la pérennisation de la paix et souhaité la pleine opérationnalisation des commissions mixtes bilatérales établies entre la République centrafricaine et certains de ses voisins. Ils ont appelé à une coopération similaire avec d'autres pays, y compris des pays voisins et d'autres pays de la sous-région.

6. S'agissant de l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays, les participants ont exprimé leur appréciation pour le rôle crucial de la MINUSCA. Ils se sont félicités des opérations robustes et du fort engagement politique de la MINUSCA, qui ont permis de réduire la menace posée par certains groupes armés, de protéger les civils, d'étendre l'autorité de l'Etat et de stabiliser les zones touchées. Toutefois, les participants ont déploré les obstructions et les menaces que certains groupes armés exercent sur les opérations électorales et les ont appelés à s'engager sans condition et dans les meilleurs délais dans le processus électoral, conformément aux engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord politique, dont celui de ne pas interférer dans le processus démocratique. Certains participants ont appelé à la levée totale de l'embargo sur les armes afin de permettre aux autorités légitimes de la République centrafricaine d'être plus efficaces dans les efforts menés pour la reconstruction de l'armée nationale centrafricaine. Ils ont rappelé à cet égard qu'il revenait en premier lieu à la République centrafricaine d'assurer sa sécurité.

7. Les participants ont souligné l'importance pour la population centrafricaine de recevoir les dividendes tangibles de la paix, en particulier les femmes et les enfants qui demeurent les victimes les plus nombreuses et les plus affectées par la crise. Ils ont souligné l'importance d'appuyer les efforts de mise en œuvre de projets socio-économiques et d'infrastructures pour promouvoir le développement durable et de désenclavement 'd'importantes zones marginalisées du territoire centrafricain. Les participants ont aussi salué le rôle majeur des travailleurs humanitaires et des acteurs du développement à cet égard, et ont appelé à leur engagement continu et leur étroite collaboration pour s'attaquer aux causes profondes du conflit et consolider la paix en République centrafricaine. Les participants ont appelé à prolonger ces efforts au-delà des élections par la mise en place d'un programme conséquent de reconstruction et de développement post-conflit en vue de la consolidation et la pérennisation de la paix dans le pays. Les participants ont également appelé à un soutien accru en faveur de l'action humanitaire, qui reste gravement sous-financé cette année. Cette situation a été aggravé par la pandémie de la COVID-19, exacerbant ainsi la vulnérabilité de la population.

8. Les participants ont exprimé leur gratitude à tous les pays contributeurs de troupes et de police. Ils ont souligné leur engagement à soutenir les efforts de renforcement du maintien de la paix, ainsi que l'importance de l'impératif de sûreté et de sécurité des casques bleus, indispensable pour soutenir les efforts de paix et de stabilisation en République centrafricaine. Ils ont également rendu hommage aux casques bleus et aux travailleurs humanitaires qui ont sacrifié leur vie au service de la paix, condamnant toutes les attaques à leur encontre. Ils ont enfin appelé le gouvernement à condamner publiquement ces attaques ainsi qu'à identifier et à traduire en justice les auteurs et instigateurs de ces crimes.

9. En conclusion, les participants ont salué les efforts du Président Touadéra pour ramener la paix en République centrafricaine et ont réaffirmé leur engagement à travailler en étroite collaboration pour soutenir les efforts nationaux visant à consolider la paix et la démocratie, et à faire progresser le développement durable en République centrafricaine. Ils ont particulièrement salué l'engagement de l'UA et de la CEEAC en leur qualité de garants de l'Accord politique et ont encouragé le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale pour faire avancer le

processus de paix en République centrafricaine dans l'intérêt de la population. Les participants ont aussi exprimé leur solidarité et leur soutien au peuple et au gouvernement de la République centrafricaine dans le contexte de la pandémie du COVID-19.
